

Durée :

0,5 jour (3,5 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Responsable de la paie, dirigeant, RRH,

Notre intervenant :

Consultante experte en gestion de la paie.
Responsable Paie en entreprise multinationale
Responsable du département social et paie en cabinet d'expertise comptable pendant 10 ans
BAC+5 en Gestion du personnel

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

275 € HT (330 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Connaître les principales dispositions légales et les incidences dans sa pratique professionnelle

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Apports en lien avec l'actualité de la paie.
Echanges autour des pratiques en entreprise.
Support de formation numérique remis à chaque participant après la formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Tour de table pour valider les attentes et les points traités.
Analyse de toute l'actualité législative du dernier trimestre.
Thèmes pouvant être développés autour de l'actualité de la paie :
Activité partielle
Point sur les aides à l'embauche
Le prélèvement à la source
Défiscalisation des heures supplémentaires
Fusion AGIRC/ARRCO
Les conditions de la « Prime macron 2020 »
La réforme de l'assurance chômage
Le nouveau calcul Fillon et la déduction TEPA
Le zéro reste à charge
Actualité jurisprudentielle.
Tour de table pour valider les attentes et les points à traiter lors de la prochaine session.